



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS
SÉANCE DU 02 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-quatre février deux mille vingt-six, après envoi la maquette budgétaire le dix-sept février deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme DESNOS Caroline a donné procuration à Mme HAMARD Marie-Claude ;
Mme HUBERT Céline a donné procuration à M. GLÉMOT Étienne ;
Mme MELLIER Marie a donné procuration à Mme FURIC Tiphaine ;
M. PISCIONE Patrick a donné procuration à Mme PELLETIER Estelle ;
Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à M. GABORIAUD Bernard.

Secrétaire de séance : Mme Tiphaine FURIC

Nombre de conseillers en exercice..... 28
Nombre de conseillers présents..... 23
Nombre de suffrages exprimés..... 28
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2026-03-02b / Budgets primitifs - Budget Lotissement « Les Hauts du Courgeon »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Le résultat provisoire de l'année 2025, transmis par les services de la DGFIP en raison de la problématique à valider le CFU avant le vote du conseil, est le suivant :

- Résultat provisoire de fonctionnement de l'année 2025 : **+ 0,55 €**
- Résultat provisoire de fonctionnement cumulé : **+ 1,48 €**
- Résultat provisoire d'investissement de l'année 2025 : **- 152 380,00 €**
- Résultat provisoire d'investissement cumulé : **- 488 818,00 €**

Sur la base de ce résultat provisoire anticipé, le budget primitif pour l'année 2026 pour le budget du lotissement « Les Hauts du Courgeon » est ainsi proposé aux montants suivants :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 242 024,48 €	1 242 024,48 €
Investissement	1 793 236,00 €	1 793 236,00 €

Où le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'adopter** le budget du lotissement « Les Hauts du Courgeon » proposé pour l'année 2026 par un vote par nature au niveau des chapitres et équilibré :
 - à 1 242 024, 48 € en fonctionnement,
 - à 1 793 236, 00 € en investissement,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 02 mars 2026.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT

La secrétaire de séance,
Tiphaine FURIC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet le :

LES HAUTS DU COURGEON - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
	Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total 011	Charges à caractère général	132 000,00 €	88 645,91 €	500 000,00 €
	Total 042	Opérations d'ordre entre section	651 438,00 €	651 438,00 €	740 818,00 €
	Total 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	750,00 €	742,33 €	600,00 €
	Total 65	Autres charges de gestion courante	5,93 €	0,00 €	6,48 €
	Total 66	Charges financières	750,00 €	734,02 €	600,00 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	784 943,93 €	741 560,26 €	1 242 024,48 €
---	---------------------	---------------------	-----------------------

LES HAUTS DU COURGEON - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
	Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,93 €	0,00 €	1,48 €
	Total 042	Opérations d'ordre entre section	784 188,00 €	740 818,00 €	1 241 418,00 €
	Total 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	750,00 €	742,33 €	600,00 €
	Total 75	Autres produits de gestion courant	5,00 €	0,48 €	5,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	784 943,93 €	741 560,81 €	1 242 024,48 €
---	---------------------	---------------------	-----------------------

RESULTAT DE CLOTURE	0,55 €	0,00 €
----------------------------	---------------	---------------

RESULTAT DE CLOTURE CUMULÉ	1,48 €	0,00 €
-----------------------------------	---------------	---------------

LES HAUTS DU COURGEON - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Intitulé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	<i>BP 2026</i>
<i>Total 001</i>		<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i>	<i>336 438,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>488 818,00 €</i>
<i>Total 040</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>784 188,00 €</i>	<i>740 818,00 €</i>	<i>1 241 418,00 €</i>
<i>Total 041</i>		<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 16</i>		<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>63 000,00 €</i>	<i>63 000,00 €</i>	<i>63 000,00 €</i>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT**1 183 626,00 €****803 818,00 €****1 793 236,00 €****LES HAUTS DU COURGEON - RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Intitulé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>	<i>BP 2026</i>
<i>Total 001</i>		<i>solde d'exécution de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>		<i>0,00 €</i>
<i>Total 040</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>651 438,00 €</i>	<i>651 438,00 €</i>	<i>740 818,00 €</i>
<i>Total 16</i>		<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>532 188,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>1 052 418,00 €</i>

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**1 183 626,00 €****651 438,00 €****1 793 236,00 €**

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 4 mars 2026 11:41
À: Marlène Peltier
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2026-03-02b

':.Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2026-03-02b, télétransmis par Marlene PELTIER.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 049-200053239-20260302-2026-03-02b-BF.

Informations sur l'acte

Numero : 2026-03-02b

Objet : Budgets primitifs - Budget Lotissement " Les Hauts du Courgeon "

Date de décision : 02/03/2026

Date de transmission : 04/03/2026

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires / 7.1.2. Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>